Image not found or type unknown

Achat petit électroménager

Par **Lucien jupille**, le **10/01/2017** à **13:19**

Bonjour j'ai acheté hier une cafetière xxxxxx celle-ci etais là derniere en expo je n'ai eu aucune réduction , en ayant besoin je l'ai prise quand même ma vendeuse m'a assuré que je trouverai toute les dosette en grande surface chose qui n'est pas vrai je souhaite redonner la cafetière qui ne me convient pas et en demander le remboursement suis-je en droit ? Merci beaucoup

Bonjour,
Nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.

Par **Visiteur**, le **10/01/2017** à **13:45**

Bonjour,
non, certaines ne sont vendues qu'en boutique spécialisée (une est à Orly) ou sur le net.
Sans citer de marque, ceux sont celles dont la pub est faite par un acteur américain célèbre...
What else...? ;-)
Cependant, des équivalences de très bonne facture se trouvent en grande surface !

Par **Visiteur**, le **10/01/2017** à **14:22**

en plus ? Lucien !? faut changer de grande surface alors ? :-)

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés